

La Gazette d'Apprieu

www.apprieu.fr

Bulletin d'information municipal JUILLET - SEPT. 2020 **N88**

LE NOUVEAU CONSEIL 2020-2026



P.4 CITOYENNETÉ, SOLIDARITÉ, ÉDUCATION, CULTURE

Remerciements
aux enseignants
et agents **P.4**

Prix aux CM2 **P.4**

Art'Prieu **P.5**

P.6 DOSSIER

Le nouveau
Conseil
2020-2026 **P.6**

P.8 AMÉNAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT

Les déchetteries
reprennent une
activité normale **P.8**

L'ambrosie,
une plante invasive
et nuisible
pour la santé **P.9**

P.10 GENS D'ICI

ADMR **P.10**

Les paniers
Apprelans **P.10**

P.11 VIE ASSOCIATIVE, SPORT, ANIMATION

L'extérieur du
complexe sportif
à nouveau
ouvert **P.10**

Le forum des
associations **P.10**

Muzik'App **P.10**

Passage du Tour
de France **P.10**





NOUVELLE INITIATIVE

LES PANIERS APPRELIANS

LEMAISON - FRANCE DISTRIBUTION

**COMMANDE EN LIGNE ET VENTE DIRECTE
PRODUITS ET SERVICES LOCAUX**

Commandez en ligne dans la semaine et récupérez vos commandes le samedi matin de 9h30 à 11h, place Buissonnière.

INFOS ET INSCRIPTION AU MAILING:
<https://bit.ly/lespaniersapprelans>
CONTACT: 06 22 22 20 76

RAPPEL : RESPECTONS NOS VOISINS

En vertu de l'arrêté préfectoral n°97-5126, en date du 31/07/1997, nous vous rappelons que tout travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

INCIVILITÉS EN TOUS GENRES



Depuis le 11 mai, avec le déconfinement, nous avons tous retrouvé le plaisir de vivre sans contraintes : revoir nos familles et amis, nous déplacer sans justificatif...

Mais ce plaisir ne doit pas nous faire oublier les quelques règles qui régissent la vie en collectivité.

Les agissements de certains ont troublé la quiétude de la majorité des apprelans, qu'il s'agisse de :

- Consommation d'alcool et tapage nocturne sur la voie publique ;
- Dépôts sauvages de déchets dans les divers bois et chemins ruraux de la commune ;
- Dépôts de déchets aux abords des points d'apports volontaires lorsque ceux-ci sont pleins ;
- Intrusion dans les bâtiments publics, notamment le complexe sportif ;
- Stationnement sauvage aux abords des écoles.

La commune d'Apprieu a réagi :

Par la prise d'un arrêté municipal pour interdire la consommation d'alcool autour des principaux bâtiments publics : Les écoles, la mairie, la grange Buissonnière et l'ensemble du complexe sportif. Il a été transmis en gendarmerie.

Des plaintes ont été déposées notamment grâce à la vidéo protection.

Des élus ont instauré une communication avec celles et ceux qui avaient pu être identifiés aux abords des bâtiments publics.

Nous souhaitons rappeler que tous ces actes nuisent également à la vie et au fonctionnement de la collectivité. Ils ont un coût important qui pénalise le budget de la commune auquel nous participons par nos impôts.

Nous savons pouvoir compter sur le civisme de tous afin que la situation s'améliore et que le vivre ensemble devienne plus facile.

Proverbe Chinois : « Se rencontrer et être ami, rien de plus facile ; demeurer ensemble et vivre en paix, voilà qui est difficile ».

Bel été à tous !

DES FRELONS ASIATIQUES CHEZ UN APPRELAN



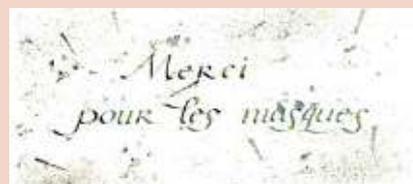
Comme cet habitant, vous pensez avoir un nid de frelons asiatiques dans votre jardin ? Signalez le immédiatement sur le site de la FRGDS Rhône Alpes : www.frelonasiatiques.fr

La démarche est simple : faire des photos et remplir un questionnaire en ligne. Vous serez rapidement contactés. Autre possibilité, contacter le Syndicat Apicole Dauphinois (SAD) au 09 52 41 83 74. Ils ont un référent frelon asiatique. Guy Boiron, un apiculteur, peut lui aussi vous aider. Il est joignable au 06 14 11 36 71. On attendait malheureusement l'arrivée de ce prédateur sur Apprieu, c'est chose faite, alors soyez prudents.

SURTOUT NE TENTEZ PAS DE DÉTRUIRE LE NID PAR VOUS MÊME, IL Y A VRAIMENT DANGER.

REMERCIEMENTS POUR LA CONFECTION DES MASQUES AUX HABITANTS

La commune d'Apprieu et le CCAS souhaitent remercier chaleureusement les bénévoles (Mathilde, Bertrand, Soizick, Clothilde, Christine B, Océane, Léa, Pierrette, Catherine, Michèle CF, Joséphine Co, Mélanie, Sophie O, Michelle, Liliane, Jean-Christophe, Christiane B, Virginie, Christiane G, Eugénie, Laurence, Sylvie, Michèle M, Myriam, Muriel, Sabine, Sophie B, Christine R, Martine, Odile, Émilie, Camille, Marcel, Elsa et Joséphine Ca) pour la confection des masques aux habitants.



La commune d'Apprieu remercie également la personne nous ayant transmis la carte ci-dessus.



Un déconfinement douloureux !

Avant tout, l'Equipe de la majorité du Conseil (21 conseillers sur 23) vous remercie tous pour votre soutien et l'élection du 15 mars dernier.

Malgré la situation et un taux de participation inférieur à la normale (un peu moins de 50 %), l'Equipe a été mieux élue qu'en 2014, 978 votes contre 932 en 2014. C'est une satisfaction et une reconnaissance du travail engagé... Merci.

Durant le confinement, les deux équipes - ancienne et nouvelle - se sont mobilisées pour assurer une permanence du service public et rester en toute situation en contact avec les

services de l'Etat et notamment la gendarmerie, accompagner les plus fragiles, assurer les astreintes de sécurité, permettre le fonctionnement des écoles et accompagner les initiatives citoyennes comme le Drive Horticole, l'opération des paniers apprelans, les initiatives bénévoles de réalisation de masques, la distribution des masques achetés par la Commune aux habitants...

Cette gazette leur rend hommage et les remercie pour leur engagement et leur mobilisation dans cette période difficile, avec une mention très spéciale pour nos professeurs des écoles, très actifs et créatifs, à la fois en présentiel pour les élèves prioritaires et à distance pour la majorité des enfants en confinement.

Le déconfinement et la période que nous vivons actuellement est pour nous particulièrement difficile à gérer et notamment parce que nous constatons tous les jours de nombreuses incivilités : tapages nocturnes, dépôts sauvages, excès de vitesse et infractions routières en tous genres provoquant des accidents, notamment encore à la Contamine récemment. Les gendarmes sont prévenus systématiquement et les adjoints se relaient pour surveiller certains lieux particuliers. J'ai dû prendre des arrêtés pour interdire la consommation d'alcool sur quelques lieux publics qui me permettront de verbaliser le cas échéant.

Les salles communales et les gymnases sont restés fermés par précaution et notre traditionnel et très attendu feu d'artifice a été annulé au regret de nombreux habitants, ce que nous comprenons tout à fait.

Néanmoins, compte-tenu de l'évolution de la situation actuelle nous pensons avoir pris la

meilleure décision pour protéger le plus grand nombre.

Pour conclure, je vous confirme que tous les adjoints et conseillers ont relancé leurs dossiers et que toutes les commissions se sont déjà réunies.

Le Maire et ses adjoints ont été installés le 26 mai. Les Commissions ont été définies et installées le 25 juin.

Le Bureau municipal (adjoints, conseillers délégués et conseillers communautaires) s'est déjà réuni à deux reprises notamment pour traiter les questions financières et les conséquences de la gestion de la crise sanitaire. C'est bien cette instance - le Bureau Municipal - qui fera office de Commission des finances.

Toute l'équipe aborde l'avenir avec sérénité mais avec beaucoup de précautions et d'anticipation notamment pour faire en sorte que la rentrée scolaire 2020 - 2021 se passe le mieux possible.

Nous vous souhaitons ainsi qu'aux enfants un très bel été qui devra être « un peu » studieux à mesure que l'on se rapprochera du 1^{er} septembre.

L'équipe municipale réfléchit actuellement à la mise en œuvre dès la rentrée, avec les professeurs des écoles, d'un système de soutien scolaire pour les élèves en difficulté.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été. Soyez prudents.

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE DU 13 JUILLET 2020 AU 15 AOÛT 2020

ACCUEIL DU LUNDI AU VENDREDI - 8H - 12H30 - FERMÉE LES APRÈS-MIDIS ET LES SAMEDIS MATINS



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Adresse postale :
BP 49 - 38140 Rives
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture au public dès septembre
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et 15h-17h
Lundi, Mercredi et Samedi : 9h-12h

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique

Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548B@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique

Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

04 76 67 42 79
En garderie élémentaire - 63 route de Lyon 38140 APPRIEU
serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque La Sirène

25 place Buisnière 38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :

Lu : 10h-12h Ve : 16h-18h30
Ma : 16h-18h30 Sa : 10h-12h
Me : 15h-17h45



PRIX AUX CM2

Vendredi 3 juillet, malgré la crise sanitaire et en respectant les gestes barrières, la remise des prix aux CM2 s'est déroulée à l'Envol, en présence de Mme Démule, directrice de l'école élémentaire Saint-Exupéry, de Mmes Libert et Ondarsuhu, enseignantes en classes de CM2, de M. Pallier, maire et de Mme Varnieu, adjointe en charge des Affaires Scolaires, ainsi que des nombreux parents.

Les 58 élèves admis en 6^e ont reçu un dictionnaire d'anglais, un masque, un livre offert par l'Education Nationale et une clé USB, aux couleurs de la commune. Chaque masque a été confectionné par des bénévoles de la commune, avec des tissus offerts par la Communauté de Commune de Bièvre Est. Mme Démule a également remis les diplômes aux médiateurs de CM2. Après une fin d'année scolaire rendue difficile par le Covid-19, ils quittent ainsi l'école élémentaire pour le collège avec plus ou moins d'enthousiasme, tant l'émotion et la nostalgie étaient palpables lors de chacun des discours des élèves. Ils ont pu livrer leurs sentiments sur ces années passées dans leur école, remerciant les enseignants et leurs amis. Nous leur souhaitons à tous une bonne continuation dans leur scolarité.



REMERCIEMENTS AUX ENSEIGNANTS ET AGENTS



Le 16 mars les établissements scolaires sont fermés à cause de la crise sanitaire, mais une continuité pédagogique est obligatoire. Les enseignants se sont mobilisés pour que les enfants puissent continuer l'école à la maison. Certains parents ont compris que d'être « prof » est un métier. Le travail en amont fait par les enseignants, les parents d'élèves, les élus de la municipalité et les agents communaux, impliqués dans ce projet, a permis la réouverture des écoles d'Apprieu à partir du 18 mai. Malgré un protocole sanitaire très strict et très contraignant à mettre en place, celles-ci rouvrent leurs portes, avec un nombre d'en-

fants accueillis grandissant au fil des jours. L'enseignement à distance continue en parallèle.

Le 22 juin, l'école rouvre pour tous les élèves. Enseignants, agents communaux et mairie se sont mobilisés pour mettre en œuvre le nouveau protocole, certes allégé, mais toujours strict et contraignant, ce qui a permis la réussite de cette « rentrée » demandée par notre Ministre de l'Education Nationale, en toute sécurité pour nos enfants.

Un grand merci aux enseignants et agents de la commune, qui ont travaillé sans relâche, dans des conditions difficiles et stressantes.

DÉPART DE CHRISTINE CHANOVE

Christine Chanove quitte son poste de directrice de l'école maternelle Le Petit Prince pour rejoindre l'école de Paladru. Elle sera remplacée à la rentrée par Laure Reverdy, enseignante à l'école. L'équipe municipale lui souhaite bonne continuation dans sa nouvelle affectation et la remercie pour tout ce qu'elle a apporté à l'école et aux petits élèves qu'elle a eu en charge pendant ces 4 années.



La Sirène Médiathèque

La médiathèque a ré-ouvert ses portes depuis le mardi 23 juin et vous accueille dans le respect des gestes barrières :

- limitation du nombre de personnes pour respecter la distanciation,
- lavage des mains,
- invitation à porter le masque pour vous protéger et protéger les autres.

Ouverte pour commencer uniquement le mardi de 17h à 19h, elle vous a ensuite accueilli également le samedi de 10h à 12h. Après une restriction concernant les enfants, nous avons décidé de leur permettre de nouveau l'accès en demandant aux parents de leur laver les mains à leur arrivée.

Suite à une longue période de fermeture, nous vous proposons quelques permanences au mois d'août.

La médiathèque sera donc ouverte de 10h à 12h : samedi 1^{er}, samedi 22 et samedi 29 août.

Nous espérons pouvoir reprendre les permanences habituelles à la rentrée. Surveillez le panneau d'affichage et le site pour plus d'informations.

Art'PRIEU

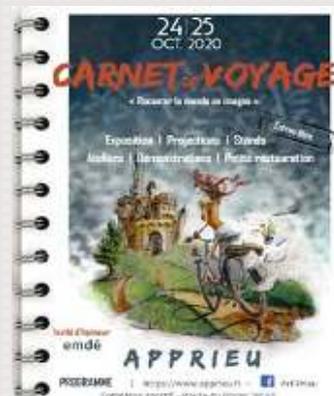
EXPOSITION PARTICIPATIVE

Cet été en mairie, les membres d'Art'prieu sont heureux de vous présenter l'exposition participative sur l'arbre. Les productions sont nombreuses et variées. En raison des conditions sanitaires, le vernissage se déroulera cette fois-ci vers la fin de l'exposition. Elle est prévue le vendredi 18 septembre à 19h30 mais vous pouvez venir découvrir les œuvres en mairie dès maintenant. Pour cette exposition, nous n'avons pas mis d'œuvres à la médiathèque car au moment de l'installation, elle était encore fermée.



CARNET DE VOYAGE LES 24 ET 25 OCTOBRE

Nous vous invitons aussi à un nouveau rendez-vous le week-end du 24 et 25 octobre avec notre « carnet de voyage » et son invité d'honneur David Emdé. Vous pourrez découvrir, films, photos, productions plastiques et participer à des ateliers. Des artistes venant de différents coins de France vous présenteront leur travail. Nous avons commencé la sélection et pouvons d'ores et déjà vous dire que les productions seront très variées. Préparez vous à des découvertes fantastiques.



Sous réserve des conditions sanitaires

EXPOSITION PHOTO



À l'automne vous pourrez découvrir notre traditionnelle exposition photo avec cette année la participation d'Hervé Combe qui nous présente sa biographie.

Un jour, vers l'âge de 9 ans, mon père qui était peintre et photographe à ses heures, m'a dit : tu veux vraiment faire de la photo ? Alors tiens et débrouille toi ! Il m'a donné une vieille « box » Kodak et une bobine de film. Ce fut un peu rude ! Mais c'est comme ça que tout a commencé. L'ambiance du labo, la lumière

rouge, l'attente et l'apparition « magique » de la photographie. Je lui dois toutes les bases.

La passion de l'image ne m'a jamais quitté. Après un passage à l'ETPA de Toulouse, la vie professionnelle m'a éloigné de la photo. J'y suis revenu sur le tard. Retrouver l'œil et être à l'écoute de ses émotions ne fut pas facile. Venant de l'argentine et ayant une longue pratique de labo, mes images ont toujours gardé cet « œil » argentin. Etant passé au numérique, je continue de traiter mes photos comme je le faisais sous l'agrandisseur, l'horizontalité et le N/B sont mes préférences, plus propices à stimuler l'imaginaire et la contemplation. Je suis principalement un photographe paysagiste. J'aime, entre autres, suivre le trait de côte et vagabonder le long du littoral, l'hiver loin de de l'affluence touristique. Le bruit sourd du ressac, le vent sont propices à la méditation. Ma série « De sable et de vent » est un peu le fil rouge de mon travail, je la complète et la modifie au fil du temps. Amoureux

Art'Prieu présente
une exposition photo de
Hervé COMBE

Vagabondages

「 Du 24 septembre 2020
au 5 janvier 2021 」

Mairie et médiathèque d'Apprieu

de l'image en général je recherche l'instant, l'émotion que ce soit en urbain, en concert ou au gré des rencontres. Je me considère comme un « reporter du quotidien ».

Mail : hervé.combe56@gmail.com
Site : www.itin-errances.fr
F.Book : Hervé Combe photographies

Le nouveau Conseil 2020-2026



MICHALLET Christine

1^{RE} ADJOINTE en charge de la culture, membre des commissions : affaires scolaires, vie associative et sports, communication nouvelles technologies, conseillère communautaire CCBE



COULLOMB Alexandre

2^E ADJOINT en charge du PLUI de l'urbanisme et de l'environnement, membre des commissions : voirie bâtiments et réseaux, communication et nouvelles technologies, conseiller communautaire CCBE



ROBERT Anne

3^E ADJOINTE en charge des affaires sociales et solidarité, membre des commissions : affaires scolaires- communication et nouvelles technologies, environnement, conseillère communautaire CCBE



BRUASSE Jean
Conseiller Municipal



VIGNON Blandine
Conseillère Municipale Déléguée en charge des affaires scolaires, membre des commissions : culture, affaires sociales et solidarités, communication et nouvelles technologies



BONNAT Marcel
Conseiller Municipal, membre des commissions : urbanisme PLUI, environnement



RISSOAN Claude
Conseiller Municipal, membre des commissions : affaires sociales et solidarités, affaires scolaires, communications et nouvelles technologies, environnement



MILLAT Valérie
Conseillère Municipale Déléguée en charge de la communication et nouvelles technologies, membre des commissions : vie associative et sports et culture



COTTE Sylvie
Conseillère Municipale, membre des commissions : affaires sociales et solidarités, environnement



SYLVESTRE Émilie
Conseillère Municipale, membre des commissions : affaires sociales et solidarités, affaires scolaires, environnement, Conseillère communautaire CCBE



BERGER SABATTEL Gildas
Conseiller Municipal, membre des commissions : urbanisme PLUI, communication et nouvelles technologies, environnement



PALLIER DOMINIQUE

MAIRE, membre des commissions : culture, urbanisme PLUI, affaires sociales et solidarités, voirie bâtiments et réseaux, affaires scolaires, vie associative et sports, communication et nouvelles technologies, environnement, conseiller communautaire CCBE



HERNAN David

4^E ADJOINT en charge des bâtiments de la voirie et des réseaux, membre des commissions : urbanisme PLUI , affaires scolaires, communication et nouvelles technologies



VARNIEU Agnès

5^E ADJOINTE en charge des affaires scolaires, membre des commissions : voirie bâtiments et réseaux, communication et nouvelles technologies



TERMOZ-MASSON Julien

6^E ADJOINT en charge de la vie associative et sports, membre des commissions : voirie bâtiments et réseaux, affaires scolaires, communication et nouvelles technologies



TARY Laurent

Conseiller Municipal, membre des commissions : culture, affaires sociales et solidarités, vie associative et sports



CROCE Jérôme

Conseiller Municipal, membre des commissions : voirie bâtiments et réseaux , vie associative et sports, 4^e Vice-président à l'attractivité du territoire à la CCBE



DUPUY Jérôme

Conseiller Municipal, membre de la commission environnement



RIOUX Christine

Conseillère Municipale Déléguée en charge de l'environnement, membre des commissions : urbanisme PLUI, voirie bâtiments et réseaux, affaires scolaires, communication et nouvelles technologies



MARTEL Céline

Conseillère Municipale, membre des commissions : affaires sociales et solidarité, affaires scolaires, communication et nouvelles technologies, environnement



MALAGOLA Kelly

Conseillère Municipale, membre des commissions : urbanisme PLUI, vie associative et sports, environnement



ROURE Paulette

Conseillère Municipale, membre de la commission urbanisme PLUI



GENIN Jean-charles

Conseiller Municipal, membre de la commission voirie bâtiments et réseaux





CARREFOURS DE LA ROUTE DE LYON

Comme annoncé dans la Gazette n°86, d'octobre-décembre 2019, la commune a effectué une demande auprès des services du Département pour la reprise des tapis d'enrobé et plusieurs carrefours sur le secteur entre la rue du Bois et la chicane au niveau de l'impasse des Ruches.

Après études et rencontres avec les services concernés, l'aménagement de plusieurs carrefours a été validé. Ils seront réalisés préalablement à la reprise du tapis d'enrobé.

C'est dans la perspective de ces travaux de reprise de la voirie par le Département et la commune que la Régie des Eaux a fait reprendre, par l'entreprise PETAVIT, les vannes et les branchements qui se trouvent sous la route de Lyon.

La période de confinement ayant fait prendre du retard aux entreprises, les travaux de reprise des carrefours et du tapis d'enrobé ne pourront être entrepris pendant l'été mais en septembre-octobre 2020.

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ COMMUNAL POUR LES CHÈVRES

Depuis quelques semaines, un petit troupeau de chèvres participe à l'entretien de la commune. Leur ancien propriétaire ne pouvant plus s'en occuper, la mairie a décidé de leur offrir le gîte et le couvert : la tonte des terrains communaux.

Cette démarche est motivée par l'envie du nouveau conseil municipal de mettre l'environnement au cœur d'un maximum de ses actions. Les chèvres feront le tour de la commune pendant encore quelques mois. Bien que leur présence apporte une touche sympathique et originale dans les champs, il est interdit de les nourrir et de les déranger. Ainsi, elles pourront profiter de notre belle plaine et des champs appelans pour brouter en toute tranquillité.

TRAVAUX DE LA ROUTE DU RIVIER 2^E TRANCHE



Les travaux de la 2^e tranche de la route du Rivier et de la rue du Tram sont en cours de finalisation.

La poursuite des aménagements de sécurisation sur le secteur apparaissait comme une nécessité. Les trottoirs qui longent une partie de la route du Rivier vont permettre aux enfants, élèves, parents et usagers d'accéder au complexe sportif à pied et en sécurité.

L'aménagement paysager des abords sera réalisé ultérieurement. Pour l'heure, des reprises sont en cours car ne répondant pas aux exigences de la commune. La réalisation des marquages au sol ne pourra se faire que quatre semaines après la réalisation des enrobés.

Eu égard à la situation actuelle et aux difficultés liées aux retards de commandes en cette période de COVID 19, les points d'apport volontaire enterrés seront posés ultérieurement en lieu et place des anciens, sur le talus à l'entrée du complexe sportif, avec une aire aménagée. L'éclairage public est également en attente de la pose de ses candélabres.

Un beau projet, qui nous l'espérons, répondra aux attentes et aux besoins des Appelans.

LES DÉCHETTERIES REPRENENT UNE ACTIVITÉ NORMALE



Pendant le confinement elles étaient fermées, puis ont rouvert avec des horaires aménagés pour un fonctionnement adapté à la reprise progressive de l'activité économique. Depuis le 6 juillet, les 3 déchetteries du territoire de Bièvre-Est reprennent leur rythme normal d'accueil des habitants et des artisans. Ce retour à la normale était très attendu et permettra un accès simplifié et plus fluide aux 3 sites.

Malgré des restrictions sanitaires allégées, il vous faut continuer à venir avec vos propres outils (pelle, balai, gant), afin d'être le plus autonome possible pour le déchargement de votre véhicule et le nettoyage après votre dépôt.

Votre badge d'accès vous permet d'accéder aux 3 sites du territoire (Apprieu, Beaucroissant, Châbons).

Pour rappel, les horaires d'ouverture en été de la déchetterie d'Apprieu :

Lundi et Mercredi : 9h - 12h

Mardi : 14h - 18h

Jedi : fermé

Vendredi et Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Plus d'informations sur les déchetteries :

www.cc-bievre-est.fr

fr/838-9233-79-dechetteries-ouverture-aux-horaires-habituels.html

LA SÉCHERESSE MENACE DÉJÀ LE TERRITOIRE



La recharge hivernale et printanière s'est montrée trop faible et malgré les pluies de début juin, le niveau des eaux souterraines et superficielles de l'ensemble des bassins versants du SIRRA apparaît bas. La

préfecture de l'Isère, sur proposition de la Direction Départementale des Territoires, a émis un arrêté préfectoral en date du 23 juin (en vigueur jusqu'au 30 septembre).

Les eaux superficielles et souterraines du bassin Bièvre Liers Valloire placées en état de VIGILANCE

PLAN CANICULE



La **canicule** est une période de très forte chaleur qui se caractérise par une **température ne descendant pas audessous de 24°C la nuit et atteignant 35°C en journée.**

La très forte chaleur aggrave ou favorise l'apparition des nombreuses pathologies chez les personnes fragiles :

Nourrissons, personnes âgées ou présentant des pathologies préexistantes, Il est préconisé de venir s'enregistrer ou de se faire enregistrer par un membre de la

famille sur le registre Plan canicule tenu en mairie. Ce registre s'adresse aux personnes résidant à leur domicile et de plus de 65 ans; aux plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et aux adultes reconnus handicapés.

L'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (Inpes) rappelle les conseils à appliquer en cas de fortes chaleurs :

- ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- boire 1.5 litre d'eau par jour, éviter l'alcool ;
- ne pas faire d'efforts physiques intenses ;
- maintenir son habitation à l'abri de la chaleur ;
- donner et demander des nouvelles régulières à son entourage et aux personnes isolées.
- Rafraîchir son habitation en ventilant naturellement en fin de nuit

Des informations sont également disponibles ici: <http://isere.gouv.fr/Actualites/Actualite-des-particuliers/Adoptez-les-bons-reflexes-en-cas-de-canicule>

L'AMBROISIE, UNE PLANTE INVASIVE ET NUISIBLE POUR LA SANTÉ

À nouveau, l'ambrosie à feuille d'armoise est présente sur Apprieu. Elle pousse dans les espaces non végétalisés : bords de routes, terrains à l'abandon, parcelles agricoles, chantiers de construction.

Elle porte gravement atteinte à la santé des personnes. Son pollen émis en fin d'été est allergisant et peut provoquer des manifestations sévères d'asthme, de rhinite, et de conjonctivite. Avant la floraison, il est fortement recommandé de porter des gants car le contact de la plante peut provoquer des réactions de types urticaire ou eczéma.

L'arrêté préfectoral pris le 30 juillet 2019 fixe l'obligation de lutte contre la prolifération de l'ambrosie. Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire de terrain, doit intervenir avant la période de floraison et de pollinisation (août-septembre), par un arrachage manuel, fauchage ou désherbage, sans déplacer la plante. La présence d'ambrosie nécessite une signalisation en mairie ou sur la plateforme www.signalement-ambrosie.fr.



Stade plantule



Stade végétatif



Stade floral

En cas de défaillance des occupants, le Maire pourra procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés.



LA FEUILLE :
Profondément découpée
Verte de chaque côté
Pas d'odeur quand
on la froisse



LA TIGE :
Velue, devenant rougeâtre
à violette à partir de juillet
Teinte marron après
les 1^{ers} gels

COMMENT BIEN GÉRER SES DÉCHETS VERTS ?

Les déchets verts sont constitués de tout ce que l'on peut retirer d'un jardin, ou d'un parc : herbe tondue, feuilles mortes, déchets de taille d'arbres, arbustes, haies... mais aussi les épiluchures de légumes et de fruits.

Brûler des déchets verts dans son jardin est interdit. Que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin. Le site service-public.fr explique les raisons de cette interdiction :

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) . Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction, il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 euros maximum. Si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager la responsabilité du contrevenant pour nuisances olfactives.

Quelles sont les solutions pour réutiliser vos déchets verts ?

Si vous ne souhaitez pas les jeter en déchetterie, il est possible de les utiliser dans le compost ou en paillage. Le compost permet notamment de fertiliser le jardin naturellement, avec des déchets décomposés.

À consulter pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

APPRELANS, APPRELANES, RETROUSSONS NOS MANCHES !

Nous vous invitons à nous rejoindre **le 26 septembre de 9h à 11h** sur la place Buissière. Ensemble nous ramasserons les déchets dans la nature afin de conserver l'environnement tel que nous l'aimons.

Par ce geste citoyen, nous contribuons à la semaine du Développement durable 2020.



L'association ADMR d'Apprieu St Blaise a trouvé une présidente. En effet, Mme Brigitte LAURENT a accepté cette responsabilité et permet ainsi à l'association de poursuivre son action d'aide à domicile.

Nous la remercions pour sa disponibilité. Le bureau l'accompagnera dans sa nouvelle mission.

La Mairie nous a mis à disposition de nouveaux locaux dans un souci d'accessibilité au public, et nous les en remercions. Vous pouvez maintenant nous retrouver à l'ancienne poste d'Apprieu, au 55 route du Rivier.

Pour nous joindre : 04 76 31 38 29 ou ammr.apprieu@fed38.admr.org

Heures d'ouverture : tous les matins de 8h45 à 11h45.

Les valeurs de l'ADMR : créer et développer des services à domicile auprès de tout public de la naissance à la fin de vie, favoriser la création du lien social, participer à l'animation de la vie locale, contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables.

Nous intervenons pour du ménage, du repassage, de la cuisine, des courses, des toilettes, des aides au repas, des gardes d'enfants.

Le service est assuré 7 jours sur 7 pour les personnes dépendantes.

Les communes que nous gérons : Apprieu/ St Blaise du Buis/ La Murette/ Rives sur Fures/ Renage/ Réaumont.



LES PANIERS APPELANS



En me voyant préparer un panneau à coup de peinture noire et blanche, pour les paniers Appelans, mon fiston (10 ans) m'a demandé ce que c'était et pourquoi je m'occupais de tout ça.

Tu te souviens mon bonhomme, que pendant le confinement, on a beaucoup expliqué que ce virus venait probablement du fait que certains animaux se sont retrouvés proches des humains à cause de l'agrandissement des villes et qu'il s'était dispersé très vite puisque tout et tout le monde voyage de plus en plus. C'est un peu comme si la nature nous avait rappelé à l'ordre sur notre modèle de société. Il a tout stoppé, y compris les marchés locaux qui permettent aux gens qui produisent sur le territoire de nous fournir des produits et notamment une alimentation de qualité. Or, c'est très important de faire attention à eux et de les encourager car nous devenons de plus en plus dépendants d'approvisionnements souvent industriels, lointains et donc polluants pour nous nourrir, nous habiller, ...

C'est en se rapprochant de nos voisins pendant le confinement pour nous entraider que tout a commencé. Car c'est un voisin, Jean, passionné de jardinage qui nous a fait signe pour participer à une commande groupée de plants potagers. Comme le succès a été au rendez-vous, l'opération s'est rapidement renouvelée sur la place Buisnière. De mon côté, j'ai demandé à des copains agriculteurs s'ils ne voulaient pas en profiter pour proposer leurs produits. A partir de là, avec une bonne diffusion, tout cela s'est amplifié.

Avec Frédéric que j'ai rencontré un samedi matin sur la place, nous nous sommes dit que nous n'allions pas en rester là et nous avons rapidement mis en place un groupe de discussion pour réunir celles et ceux qui souhaitent agir pour l'environnement sur Apprieu.

Une première rencontre avec feutres et post-it nous a fait prendre conscience qu'une telle initiative qui s'apparente à un marché permet de tirer tout un champ

d'actions pour faire avancer ce thème de l'environnement sur Apprieu.

Un peu plus tard, et en demandant toujours en priorité aux gens du village, arrivèrent un service de couture puis un service d'affûtage.

Ces derniers illustrent la cohérence de ce que nous mettons en place.

Mieux consommer, lier nos besoins et nos compétences locales et en profiter pour y ajouter quelques bons moments d'échanges.

Cependant, nous avons vite vu que les gens continuaient de venir pour chercher les commandes mais ça s'arrêtait là, peu de vie, peu d'échanges. On a pensé qu'il fallait plus d'offres pour attirer les gens mais ce fut une erreur. Réduire l'offre n'est pas une solution non plus. Faire un vrai marché, humm... on sent bien que la demande n'est pas là.

Des idées d'animations ont alors commencé à venir (monnaie locale, permaculture, improvisation, réparation de matériel, échange de graines...) et là, on a commencé à transformer un lieu de consommation en un lieu de vie.

Tu vois mon bonhomme le projet d'ensemble, tu vois ce qu'il implique et ce qu'il peut apporter? C'est important de participer à ça et j'espère que d'autres vont nous rejoindre parce qu'aujourd'hui à 4 (Frédéric Colin, Catherine Rives, Michel Veysseilier et moi) et bien, ça reste compliqué de trouver le temps. Si des Appelans nous rejoignent, s'ils participent ou soutiennent, quelque soit la manière, et bien ça se pérennisera et ce sera vraiment sympa pour le village.

Je remercie vivement la mairie qui a été et reste un soutien sans faille de l'initiative des paniers Appelans et avec qui nous sommes en dialogue permanent. Merci Jean, Emilie, Valérie, les services de la mairie et Dominique bien sûr.

Participants aux paniers Appelans :

LE JARDIN DU RAMPILLON, LA FERME DES AMARYLLIS, LA FERME DU GRAND CHEMIN, LA COOPERATIVE LAITIERE DES ENTREMONTS, LA FROMAGERIE BEAUDE, LA FERME DES FAYARDS, LA FERME DE MARIE ET JULIEN BOULORD, LA FERME DE TOSTAKY, FREDERIC LEGER - APICULTEUR, MR BENARD - PRODUCTEUR DE VIN, LE LOUP DES VIGNES - PRODUCTRICE DE VIN, LA FERME DE LA GALERNE, COCOMIETTE, LES FRÈRES CLAVEL, L'ASSOCIATION ANAIS, LE PALAIS DE L'ESCARGOT, COQUELICOT COUTURE, AFFUT'ALPE

Sylvain Mouillac pour les paniers Appelans avec Catherine Rives, Frédéric Colin et Michel Veysseilier ainsi que tout le groupe qui va se constituer en association.



L'EXTÉRIEUR DU COMPLEXE SPORTIF À NOUVEAU OUVERT



Ils se sont sentis bien seuls eux aussi pendant le confinement, le city stade et les jeux pour enfants sans leurs jeunes usagers. Mais dès le 7 juillet, ils seront à

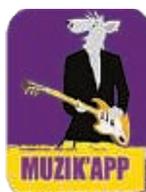
nouveau ouvert et prêt à accueillir rires, aventures d'enfants et jeux de ballons pour les plus sportifs.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations se tiendra le 4 septembre, de 17h à 20h, au gymnase. Cette année, afin de respecter les gestes barrières, un sens de circulation sera mis en place autour des stands des associations qui seront installés dans une configuration sécurisée, afin d'éviter les croisements et les longues files d'attente. Nous vous remercions de respecter ces mesures, en venant masqués, avec votre stylo et si

possible seul pour vous inscrire, ainsi que vos proches, aux activités qui vous plaisent. Les associations comptent sur votre participation pour reprendre leurs activités et animer à nouveau notre village malgré la situation.

Pour préparer votre visite et connaître les associations apprelanes, visitez la page : <https://www.apprieu.fr/157-associations.html>



MUZIK'APP



« Lorsque Muzik'App a pris la décision d'annuler la fête de la musique prévue le 20 juin, les préparatifs allaient bon train et la programmation était bouclée. Il a fallu contacter les artistes en leur promettant qu'on ferait tout notre possible, dès que les conditions sanitaires le permettront, pour relancer l'organisation d'un concert avec eux. Chose promise, chose due. Le concert aura lieu le samedi 12 septembre sur la place Buisnière comme prévu initialement. Tous les artistes n'ont pas pu reporter leur prestation sur septembre, mais néanmoins nous aurons notre tête d'affiche : « Amon Sethis » groupe de métal progressif aux ambiances travaillées et aux mélodies orientalisantes envoûtantes. Amon Sethis sort son second album : The Final Struggle, 2^e volet d'une trilogie annoncée. Une aventure qui prend forme dans le passé, au

temps de Nitocris, mère des pharaons... Ce concert sera aussi l'occasion de présenter le travail de nos trois ateliers de musiques actuelles réalisés sur la saison 2019-2020 qui n'ont pas eu beaucoup l'occasion de se produire et qui ont hâte de monter sur scène : Le premier atelier composé de collégiens ouvrira le bal en interprétant des chansons avec des arrangements originaux. Le deuxième atelier proposera un répertoire pop-rock énergique quant au troisième, il jouera une musique teintée de soul, de funk et de groove. Les concerts, gratuits, débiteront à 19h. Buvette et restauration sur place. Venez nombreux soutenir l'association Muzik'App, les musiciens et profiter encore un peu de la fin de l'été en musique."

Sous réserve des conditions sanitaires

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE DE FRANCE

Cette année, le Tour de France passera à Apprieu lors de sa 16^{ème} étape, du 15 septembre, entre La Tour du Pin et Villard de Lans. Le départ de la caravane est prévu à 11h20 et à 13h05 pour les coureurs. Après avoir traversé Le Pin, Charavines et Le Guillermet, les cyclistes arriveront dans notre commune par le carrefour des RD050 et RD050A. Ils continueront vers La Murette en passant par la Ravinghouse. Les routes concernées seront donc fermées à la circulation par un arrêté municipal aux heures suivantes :

- La RD17 de 10h45 à 14h00 entre Virieu et Charavines.
- Les RD50 et RD520 de 11h à 14h15 entre Charavines et Voiron.
- La RD1075 sur l'agglomération Voironnaise de 11h30 à 14h30.
- La RD520 de Voiron jusqu'à St Joseph de Rivière de 11h30 à 14h45.

Nous vous tiendrons au courant des déviations mises en place à cet effet.





NAISSANCES

- **DALLA-VALLE CARDINAL Willo** : 27 décembre 2019
- **CARBETY Maud** : 4 janvier 2020
- **CHALLET Pierre** : 5 janvier 2020
- **MOULOUD Lya** : 24 janvier 2020
- **BRENIER Clément** : 10 avril 2020
- **CORNEC Gabriel** : 10 avril 2020
- **DARRAS James** : 10 avril 2020
- **ABBAL Valentin** : 12 avril 2020
- **CONSONNI Bastien** : 1^{er} mai 2020
- **PAILLART Swann** : 8 mai 2020
- **BRETON Hugo** : 7 juin 2020



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **DEQUIER Nicolas** : 8 septembre 2019
- **REY DORENNE Simonne née MATHIEU** : 30 novembre 2019
- **BONVALLET Gabriel** : 21 décembre 2019
- **RABATEL Marie-Thérèse** : 23 décembre 2019
- **BRUNOT-MIGNOT Suzanne née MOYNE-PICARD** : 19 février 2020
- **RIVAL Gilbert** : 22 février 2020
- **GONON Raphaël** : 28 février 2020
- **BERGER Fernande née DONNADEY** : 5 mars 2020
- **CHASSARD Alain** : 5 avril 2020
- **LÉCUELLE Yolande née LÉPINE** : 6 avril 2020



PACS

- **BUISSIERE Josiane et PITET Olivier** : 6 janvier 2020
- **LIONNET Laurence et MICHAUD Sébastien** : 15 avril 2020
- **COLOMBO Joël et TARTAMELLA Cécile** : 19 juin 2020



PAROLE À L'OPPOSITION



Élus sur la liste « Apprieu Nouvelle Dynamique », c'est avec toute notre équipe que nous remercions les Apprelantes et Apprelans qui nous ont fait confiance.

Le résultat de ce scrutin aurait été sans doute différent si ces élections n'avaient pas été perturbées par le contexte sanitaire.

Notre travail dans l'opposition a commencé et nous regrettons que la majorité lors du Conseil municipal du 25 juin ne nous ait donné certaines informations que le soir du Conseil. Un exemple : une commission des finances était prévue à l'ordre du jour, celle-ci a été supprimée alors que nous souhai-

tions y participer ; qu'en pensez-vous ? Un conseil municipal peut-il fonctionner sans commission des finances ?

Dans notre programme, nous proposons la création d'un marché hebdomadaire, aussi, c'est avec plaisir que nous avons vu Monsieur Sylvain Mouillac, bien que non élu, reprendre cette idée et créer pendant le confinement un petit marché de producteurs « Les paniers Apprelans ». Félicitations à lui et bonne continuation.

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre, aux jours et heures qui nous seront attribués et vous seront communiqués prochainement.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Vassel Graphique** - Tirage à 1600 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêt gérée durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : Mairie d'Apprieu - Site internet : **www.apprieu.fr**

